

AU COEUR DE L'INTIME :
LES POCHEES DES CADAVRES
LYON, LYONNAIS, BEAUJOLAIS
XVII^e-XVIII^e SIECLES

"Les causes premières et la nature intime des êtres nous seront éternellement inconnues" disait Pierre-Simon Laplace au Chapitre II du Livre I de *l'Exposition du système du monde*¹. Que penser alors de la volonté de connaître "ce qui est le plus au dedans et le plus essentiel"² des hommes et des femmes du passé ? Pourtant, le thème de l'intime n'est pas nouveau. Les historiens ont sondé le coeur, l'esprit et les croyances des hommes et des femmes de l'époque moderne en scrutant leurs écrits, leurs testaments, leurs ex-votos, leurs pratiques religieuses³. Plus récemment, Daniel Roche⁴ l'a cerné dans les modes d'habitation, d'habillement, de consommation et les manières de vivre et Annick Pardailhé-Galabrun

¹ P.S. LAPLACE, *Exposition du système du monde*, Corpus des oeuvres de philosophie en langue française, Fayard, 1984, 575 p., p. 19.

² LITTRE, *Dictionnaire de la langue française*, Gallimard Hachette, 1964, tome 4, p. 1112.

³ P. CHAUNU, *La mort à Paris, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Fayard, 1978, 543 p.; M. VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, Plon, 1973, 700 p.; V.L. TAPIE, J.P. LE PLEY, A. PARDAILHE-GALABRUN, *Retables baroques de Bretagne et spiritualité du XVIII^e siècle*, 1972.

⁴ D. ROCHE, *Le peuple de Paris*, Aubier, 1981, 288 p.

a affirmé en voir la naissance dans 3 000 foyers parisiens du XVIIIe siècle connus par l'intermédiaire des inventaires après décès⁵.

Ce travail se place dans cette optique mais il est autre. Au lieu de mesurer l'intime par les lieux et les décors dans lesquels vivent les hommes et les femmes, il tente de le retrouver sur leurs corps, de savoir quels objets nécessaires, indispensables ou superflus on ne pouvait laisser dans sa maison quand on la quittait ou se passer se ramasser quand l'occasion les mettait sur son chemin. Aux inventaires figés se substituent des choix de choses dont on postule a priori qu'ils sont signifiants, porteurs d'informations variées sur l'individu qui les opère.

Nombre d'objets portés sont parlants. Une bague au doigt fait une femme mariée, une croix au cou un chrétien, une paire de lunettes, un myope, un bracelet de cuivre, une coquette, des boucles d'or et de rubis, une bourgeoise riche. Nombre d'entre eux sont dissimulés à la vue d'autrui, placés sous les vêtements - les scapulaires - ou dans les poches. Il n'est donc pas aisé de les retrouver, sauf si une mort brutale place l'individu qui la subit en état d'investigation. Sous l'Ancien Régime, en effet, chaque fois qu'une personne décède subitement - qu'elle soit assassinée, se suicide, se noie accidentellement ou soit victime de tout autre accident provoquant une mort soudaine, une enquête est déclenchée. Les services judiciaires du lieu inventorient les vêtements et tous les objets trouvés sur le cadavre, surtout si l'entourage présent ne le reconnaît pas. Un chirurgien examine le corps, donne son avis sur la cause probable du décès et, au moindre doute, pratique une autopsie. A la suite de quoi, le juge décide de la manière dont sera enseveli le décédé. Ces inventaires précis - tels qu'ils sont toujours pratiqués actuellement pour tout individu mourant sur la voie publique -

⁵ A. PARDAILHE-GALABRUN, *La naissance de l'intime - 3 000 foyers parisiens XVIIe-XVIIIe siècles*, P.U.F., 1988, 523 p.

forment la source de cette étude. Dans l'ancienne généralité de Lyonnais-Beaujolais-Forez, ils sont dispersés dans trois séries d'archives judiciaires déposées, pour l'essentiel, aux Archives Départementales du Rhône. La justice seigneuriale est rendue par des officiers seigneuriaux, au nom des titulaires laïques (séries 2 B et 4 B) ou ecclésiastiques (séries G et H). La justice prévotale est ouverte par la maréchaussée (série 7 B). La justice royale se rend au bailliage de Beaujolais (série 3 B) et à la sénéchaussée de Lyon (série B.P.). Pour l'instant, seuls ont été examinés les 1 064 cadavres des petites justices et de la maréchaussée. Ils proviennent plutôt des campagnes (627; 58,93 %) que de Lyon (437; 41,07 %). Dans ces lieux, le Beaujolais et le Lyonnais s'équilibrent (315 Beaujolais - 312 Lyonnais). Ce sont plutôt des hommes et des petits garçons (754 hommes - 70,86 %; 133 garçonnetts - 12,50 %). Les femmes sont seulement 152 (14,29 %) et les petites filles 25 (2,35 %). Le XVIII^e siècle est nettement privilégié : 831 (78,10 %) au lieu de 233 (21,90 %) pour le XVII^e siècle. Des catégories socio-professionnelles - qui ne sont pas toujours mentionnées dans les documents - sont mieux représentées que d'autres. Les artisans et les ouvriers des villes et des campagnes (31,32 %) dominent les domestiques (16,61 %) et tous ceux qui en tant que vigneron, grangers, fermiers travaillent la terre (15,50 %). Viennent ensuite les voituriers et les commerçants (8,54 %), les affaneurs et les manouvriers (6,17 %), les mendiants (5,22 %), les soldats (4,74 %), les gens de rivière (3,79 %), les officiers (3,63 %), les prêtres (1,74 %), les enseignants et les étudiants (1,74 %), les nobles (0,79 %) et un prisonnier. Tous ne possèdent pas de poches. Quand ils en ont, tous ne les remplissent pas de la même manière. Pourtant, leurs contenus sont plutôt semblables et Dieu y voisine allègrement avec l'argent et les couteaux.

En avoir ou pas

Si l'on part du principe que les poches sont fixées, d'une manière ou d'une autre, aux vêtements, le préalable à leur examen passe d'abord par l'observation des habits. Or, un certain nombre de cadavres sont nus ou en chemise. Ainsi Françoise Chazal, "fille majeure" de "52 à 53 ans" : elle travaille chez des tireurs d'or et sous-loue une chambre au quatrième étage d'une maison appartenant à Rigod de Terrebase. Elle s'asphyxie, pendant son sommeil, le 14 décembre 1773, en faisant brûler du charbon dans un pot. Elle est, naturellement, "en chemise"⁶. Charles Crespon, teinturier de la ville, qu'on retrouve dans la Saône, "derrière la maison dite "la volonté de Dieu"", est lui, nu, puisqu'il se baignait, le 4 juillet 1724⁷. Quant à Marie Batalliard Vve Descrozes, meunière, assassinée à coups de serpe et de hache, à Saint-Lager, c'est "prête à ensepulturer" (donc nue) "dans une bière et un linceuil" que les gendarmes la découvrent en avril 1690⁸.

Dans d'autres cas, des cadavres ne sont apparemment pas nus, mais leurs vêtements ne sont pas décrits. Ainsi Antoine Aublanc. Il est allé, avec ses bestiaux, faire une voiture à Saint-Igny-de-Vers, le 20 novembre 1763. Il est saisi par la neige et le froid et meurt. Il y a tout lieu de penser qu'il avait quelques effets sur le dos mais on en ignore tout⁹.

Quand les habits sont inventoriés, souvent on ne parle pas des poches. Thomas, compagnon maréchal, originaire de Mâcon, est à Lyon depuis trois semaines. Le 6 juin 1630, son patron lui recommande bien de ne "pas sortir à ces heures". On le retrouve le 7, place Bellecour, devant la Charité, pas très loin du jeu de mail, percé

⁶ A.D.R., 11 G 314, 14 décembre 1773.

⁷ A.D.R., 11 G 3811, 4 juillet 1724.

⁸ A.D.R., 7 B 47, 3 avril 1690.

⁹ A.D.R., 4 B 75, 20 novembre 1763.

d'un coup d'épée. Le juge seigneurial d'Ainay décrit son collet de peau, son haut de chausse minime, ses bas gris, ses souliers, son chapeau et un fourreau d'épée... mais pas ses poches¹⁰.

En revanche, quand Barthélémy Berruta, maître cordonnier lyonnais de 60 ans, "depuis longtemps dans un état de démence reconnu et public" "dont il avait été traité l'année même à l'Hôtel Dieu", se pend dans son appartement du deuxième étage de la place Sainte-Claire, en août 1778, le juge note sa chemise et sa culotte de calmouc noisette et précise qu'il n'a rien dans les poches¹¹. De même quand Antoine Georgerat, fils de boucher, âgé de 12 à 14 ans, parti à cheval chercher des moutons aux Ardillats, est retrouvé mort sous sa monture, le 26 décembre 1720, on inventorie ses souliers, ses bas, sa culotte de peau, sa mauvaise casaque de laine musc, sa chemise de toile et aussi le chapelet découvert en fouillant ses poches¹².

Ainsi ne dispose-t-on - comme il est indiqué sur les quatre premiers tableaux - que de 398 cadavres (37,40 %) dont on soit sûr qu'ils ont des poches. Géographiquement (tableau n° 2), le Beaujolais est sur-représenté - 49,21 % de poches décrites - quand la ville de Lyon est sous-représentée (27,69 %). Chronologiquement, (tableau n° 1) le XVIIe siècle est moins fourni (27,04 %) que le XVIIIe siècle (37,79 %). Sans doute, dans les deux cas, faut-il incriminer les juges souvent malhabiles, pas toujours habitués à ce type de travail - surtout au XVIIe siècle et surtout dans les seigneuries laïques - et plus prompts à décrire les vêtements des aisés que des pauvres (sauf des mendiants). Il est clair pourtant que certaines activités (la vie militaire, le commerce, l'acheminement des marchandises, la prêtrise, les offices, la mendicité) induisent la nécessité d'avoir des poches remplies quand

¹⁰ A.D.R., 11 G 311, 7 juin 1630.

¹¹ A.D.R., 11 G 314, 17 août 1778.

¹² A.D.R., 4 B 53, 26 décembre 1720.

d'autres ne les rendent pas utiles (les gens de rivière, le prisonnier) (tableau n° 4). Les enfants (tableau n° 3) sont très peu nombreux à en avoir : 2 fillettes (8 %), 18 garçonnets (13,53 %). Les femmes en ont moins que les hommes (32,89 %; 40,72 %). Le nombre de poches et leur forme sont, en effet, éminemment variables d'un sexe à l'autre. Les femmes peuvent en avoir de trois types. Certaines sont appliquées sur les robes ou fendues dans l'étoffe : c'est le cas du cadavre féminin qui aborde à Neuville¹³. D'autres sont cousues sur ou sous le vêtement, comme l'a fait Hélène Brun, noyée le 4 avril et retrouvée à Ampuis le 23.¹⁴ Les dernières sont attachées aux ceintures : ainsi celle que porte une inconnue retrouvée avec son enfant dans l'écluse de Saint-Jean-d'Ardières¹⁵. Dans tous les cas, cependant, les femmes n'en ont qu'une. Les hommes possèdent des poches plus élaborées, faisant généralement partie intégrante de leurs vêtements. Ainsi Joseph, cordonnier de Lyon, assassiné place du Plâtre, à la Guillotière, a-t-il des poches à "ses" culottes et à son justaucorps. Ses culottes comptent "celles de côté" et "celles du gousset"¹⁶. Elles sont aussi plus nombreuses : Michel Goy, imprimeur assassiné en 1679 en dispose de quatre¹⁷. En effet, l'habillement masculin est plus complexe que la parure féminine, même en milieu modeste. Il comporte, surtout, davantage de pièces comprenant des poches. 103 inventaires de costumes féminins attestent qu'elles sont 56,31 % à porter une chemise, 37,86 % à revêtir un tablier, 31,10 % à y adjoindre un jupon et une robe et 28,16 % un corset. Les vestes sont inconnues et les manteaux rares (4,85 %). Les robes et les tabliers, seuls sont aptes à disposer de poches. Il en va différemment pour les hommes. 442 inventaires de vêtements d'hommes et de petits garçons montrent qu'ils portent tous au minimum une culotte, une chemise et une veste qui offrent

¹³ A.D.R., 2 B 392, s.d. autre que 1703.

¹⁴ A.D.R. 2 B 34, 23 avril 1747.

¹⁵ A.D.R., 4 B 139, 19 décembre 1740.

¹⁶ A.D.R., BP 2965, 21 mai 1708.

¹⁷ A.D.R., BP 2863, 4 juillet 1679.

déjà de nombreuses poches. D'autres ajoutent, comme le jardinier de Brindas attaqué et tué sur la route de Beaumont¹⁸, un justaucorps à la veste; d'autres, tel Jean Rivat assassiné à coups de pierres et de couteaux à Mornant, sur la route de Lyon¹⁹, un gilet; d'autres, un manteau²⁰, une redingote²¹, une anglaise²² ou un frac²³, sans parler de ceux qui superposent les vestes les unes sur les autres, comme le cordonnier Nivernois victime d'une rixe dans un cabaret de Thizy²⁴, ou des tabliers à grande poche ventrale comme "en portent de coutume les charpentiers ou menuisiers"²⁵.

Ainsi, pour l'historien d'aujourd'hui, trouver des poches dépend de l'état du cadavre et de la qualité de la description des vêtements. Pour les contemporains, en posséder est fonction du sexe et des lieux, donc de l'état social.

Poches vides, poches pleines

Parfois vides, les poches sont aussi diversement remplies. On peut, en effet, n'avoir rien à y mettre ou ne vouloir rien y enfouir. Pourtant, deux raisons essentielles expliquent l'absence d'objets. En premier lieu, on peut préférer, comme Jacques Poirot, voiturier lorrain, écrasé par sa charrette sur la route de Lyon à Paris, une ceinture de cuir²⁶. D'autres, à l'instar du mendiant qui se noie à Dracé en juillet 1758²⁷ utilisent plutôt une besace, un havresac, comme ce vieillard de 80 ans, "pris de vin" qui tombe dans une

¹⁸ A.D.R., 7 B 11, 27 mars 1724.

¹⁹ A.D.R., 7 B 88, 15 mai 1786.

²⁰ A.D.R., 11 G 312, 17 janvier 1687.

²¹ A.D.R., 11 G 314, 7 août 1781.

²² A.D.R., 10 G 3811, 4 janvier 1780.

²³ A.D.R., 10 G 3811, 2 août 1780.

²⁴ A.D.R., 4 B 249, 26 décembre 1780.

²⁵ A.D.R., 11 G 313, 24 mars 1705.

²⁶ A.D.R., 2 B 108, 15 mai 1769.

²⁷ A.D.R., 4 B 140, 9 juillet 1758.

serve à Gleizé²⁸, ou un panier comme le mendiant Berthelin "qui culbute dans le ruisseau en voulant franchir une petite barrière"²⁹, à Vaux-en-Beaujolais.

En second lieu, les cadavres peuvent avoir été détroussés, soit que le vol ait été le motif d'un crime, soit que, l'occasion faisant le larron, un passant se soit approprié les biens du défunt. On déclare alors, comme à Belleville, que les poches du noyé de 35 ans récemment rejeté par la Saône sont "renversées"³⁰, comme à Charly, qu'elles ont été "fouillées"³¹, ou comme pour Antoine Magat, ex-curé de Joux, assassiné alors qu'il vient de toucher sa pension, qu'elles ont été "coupées"³². La plupart du temps, ce sont "quelques pirates", comme on dit à Givors³³, qui ont opéré. Toutefois, la pratique est courante de dépouiller ses proches ou celui qui aborde avant d'aller chercher les autorités. Quand le marchand lyonnais Laurencin se noie dans la lône du Rhône, entre Saint-Romain-en-Gal et Loire, c'est son valet qui le tire de l'eau. Il prend ce qui se trouve sur la dépouille et le rapporte ultérieurement à l'officier³⁴. Claude Ducher et Jean Michalle, garçons de poste de l'Arbresle, qui retirent, sur ordre de ses amis, Noël Gonnet de la Brévenne font de même³⁵. Les boucles de jarretières et de chaussures - souvent en argent -, les boutons - parfois d'or ou de diamant - l'argent et autres pièces précieuses sont soumis à des soins identiques³⁶. Ces gestes témoignent du respect du bien d'autrui : des voleurs ne doivent pas s'en emparer. Ils révèlent, aussi, l'attitude des populations envers la ou les morts. On prélève les objets apparemment sans émotion :

28 A.D.R., 3 B 1109, 16 novembre 1754.

29 A.D.R., 4 B 267, 14 avril 1786.

30 A.D.R., 4 B 101, 15 mai 1729.

31 A.D.R., 2 B 86, 17 janvier 1784.

32 A D R , 7 B 47, 2 octobre 1680.

33 A.D.R., 15 G 475, 1er juillet 1786.

34 A.D.R., 2 B 446, 12 juin 1705.

35 A.D.R., 1 H 223, 20 mars 1724.

36 A.D.R., 15 G 475, 1er juillet 1786.

indifférence devant la mort qu'on côtoie fréquemment, surtout si l'on habite le long des berges des fleuves, à Belleville-sur-Saône ou à Condrieu. Mais on respecte aussi profondément le cadavre. Il doit être décent. S'il est nu, on jette sur lui quelque pièce d'étoffe³⁷. Il ne doit pas être tourmenté; il doit "reposer". C'est pourquoi on fait souvent garder le corps avant que ne viennent les autorités, ces dernières prenant parfois des dispositions identiques³⁸. On retrouve ici l'application des pastorales chrétiennes sur la mort, à l'époque moderne, dont ont parlé, entre autres, M. Vovelle, R. Favre, P. Ariès et J. Delumeau³⁹.

Quand les poches sont garnies, elles renferment un nombre variable de choses. Le fils du "tissier" de Frans, Desnoyer, mort de froid à Béliigny à 14 ans, n'y a que quelques pièces de monnaie⁴⁰. Le cadavre "femelle" qu'on retrouve sur le port du Mouton à Saint-Cyr les emplit d'un petit mouchoir quadrillé à fond blanc, d'une petite lunette d'opéra, du livre *de l'Imitation de Jésus Christ*, d'une quantité de fruits verts, d'une bourse ou filoché avec 6 sous 9 deniers⁴¹. Pierre Fleuret, marchand de vin de Lyon, mort subitement à Villié en dormant dans une pièce où il avait l'habitude de venir quand il achetait du vin dans la paroisse les bourre davantage. Dans sa culotte de peau, on découvre une bourse de soie avec 35 Louis de 24 livres et 3 doubles Louis. Dans le gousset se trouvent 3 écus de 3 livres, 14 pièces de 12 sols, 4 sols et 2 sols,

37 A.D.R., 10 G 3811, 28 juillet 1754.

38 A.D.R., 2 B 135, 3 mai 1763.

39 M. VOVELLE, *Mourir autrefois*, Archives, 1974, 251 p.

M. VOVELLE, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Gallimard, 1983, 794 p.

R. FAVRE, *La mort au Siècle des Lumières*, P.U.L., 1978, 641 p.

P. ARIÈS, *L'homme devant la mort*, Seuil, 1977, 642 p.

J. DELUMEAU, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident XIIIe-XVIIIe siècles*, 1983, 741 p., p. 44 à 123.

40 A.D.R., 3 B 1107, 8 janvier 1768.

41 A.D.R., 2 B 350, 8 août 1785.

9 pièces de 6 liards, une petite pièce de 9 deniers et 20 livres. Dans la deuxième poche de sa culotte, on inventorie un couteau à ressort et à manche de corne et une pompe de fer blanc. Dans la première poche de son habit figurent un premier petit sac lié avec un morceau de cuir contenant 20 écus de 6 livres et 15 écus de 3 livres et un second en peau où s'accumulent une pince, une virole et un peigne en corne. Dans la seconde de ce vêtement sont enfouis une paire de gants, deux mouchoirs de poche, une tabatière de bois, une paire d'heures. La première poche de sa veste recèle une tasse d'argent; la seconde, deux carnets, des billets, un compte. Enfin, dans une dernière, on découvre une écritoire de corne et des boucles de souliers en acier⁴².

De cette diversité, se dégagent néanmoins quelques traits communs. (Voir tableaux n° 5, 6, 7 et 8). D'une part, aucun cadavre ne met dans ses différentes poches plus de 15 objets et rares sont ceux qui en ont plus de 3 (30 %). Les poches des enfants, surtout des petites filles, sont d'une très grande pauvreté : les deux fillettes et la majorité des petits garçons n'y ont qu'une chose. Les femmes sont moins pourvues que les hommes : aucune n'a plus de 8 objets. Régionalement, c'est en Beaujolais que, globalement, les poches sont les plus vides : 34,19 % ne reçoivent qu'une chose quand la moyenne est à 31,03 %. A l'inverse, c'est en Lyonnais qu'elles sont les plus pleines : 24,75 % contiennent un objet; 16,83 %, deux; 20,79 %, trois; 9,90 %, quatre; 11,88 % cinq; 8,91 %, six au lieu des 31,03 %, 23,08 %, 16,18 %, 8,75 %, 7,16 %, 5,57 % de la répartition globale. Chronologiquement, les poches se garnissent au cours du XVIII^e siècle. Au XVII^e siècle, une seule compte plus de 6 choses (1,59 %). Il y en a 29 (9,18 %) au XVIII^e siècle. S'appuyer sur ces deux informations pour parler d'une plus grande richesse des campagnes lyonnaises comparées aux beaujolaises et d'un enrichissement de l'ensemble de la région au XVIII^e siècle serait très exagéré : le propre des poches est, précisément, de

⁴² A.D.R.,4 B 152, 16 novembre 1743.

renfermer des objets de peu de valeur. Si ces deux observations confirment ce que l'on peut constater dans les descriptions des vêtements et ce que l'on sait de l'évolution générale de la conjoncture, il est clair, cependant, qu'elles doivent être limitées sociologiquement. Les catégories sociales les plus démunies détiennent le moins d'objets. 29,48 % de l'ensemble des cadavres en ont un mais c'est le cas de 44,44 % des métiers de la terre, de 57,14 % des gens de rivière, de 38,46 % des affaneurs et des manouvriers et de 36,36 % des domestiques. A l'inverse, les plus argentées en ont un plus grand nombre : ainsi les soldats, les voituriers, les commerçants et les officiers.

Dieu, l'argent et les couteaux

L'inventaire de ces poches si diversement remplies livre un bric à brac dans lequel l'originalité reste limitée, les objets religieux, l'argent et les couteaux prédominant en dépit de différences prononcées selon l'âge, le sexe, le lieu, l'époque et la profession.

18 objets se retrouvent fréquemment dans les différentes poches (tableaux n° 9, 10, 11, 12). Ils se regroupent en 9 rubriques inégalement constituées : l'argent; les objets religieux (chapelets, reliquaires, scapulaires, images, croix, livres religieux); ceux qui servent à l'hygiène (mouchoirs) ou à la toilette (brosses, peignes); ceux qui coupent (ciseaux, couteaux); ceux qu'on utilise pendant les loisirs (cartes; nécessaires à fumer : râpes, moulins à tabac, tabatière, tabac; livres), les clés, les papiers, les étuis et les bagues. A ce premier inventaire s'ajoutent des pièces médiocrement représentées qu'on peut rassembler en 13 séries.

La plus fournie (présence dans 49 poches) est celle des vêtements parmi lesquels les gants reviennent 8 fois, les bonnets 7 fois et les boucles 5 fois. On y trouve aussi des tours de col, des boutons et des boutons de manchette (4 fois chacun), des cravates et

des morceaux d'étoffe (3 fois), des chemises, des perruques, des ceintures, des jarretières (d'hommes) et des mites de laine (2 fois) ainsi que des bas (1 fois). Les chemises mises à part, il s'agit donc d'accessoires qu'on a pu emporter au cas où l'on en aurait besoin ou dont on n'a plus l'usage momentanément. Ainsi Pierre Picodit, vitrier et trompette de Lyon. Il accompagne la noce de Parot de Pierreficat. A 80 ans, la journée le fatigue. Il meurt "à la ville de Rome", auberge de Villefranche-sur-Saône. Il porte son habit de drap bleu galonné de laine et soie rouge, blanche et bleue avec ses revers rouges, ses boutons de métal blanc et ses deux petites épauettes galonnées. Il a conservé son chapeau neuf sur lequel il a épinglé deux cocardes, l'une noire, l'autre rayée lilas, rouge et bleu. Mais il a quitté sa cravate, ses boutons de manchette, ses boucles de jarretières et de culotte et son bandage qui sont allés rejoindre, dans ses poches, son mouchoir, son peigne, son couteau, son argent et l'embouchure de sa trompette⁴³.

En second lieu, figurent la nourriture et les ustensiles qui servent à l'absorber (45 poches). Dans les aliments, le pain revient 4 fois et les pommes, 3. Des fruits verts, des raisins, des noisettes, des pêches, des grains, des phaséoles (haricots), de la farine, du sel, du fromage ne sont notifiés qu'une fois comme on ne trouve qu'une fois une bouteille d'huile et une chopine. Il faut voir là, comme pour Philiberte Perrachon, domestique de Fleurie⁴⁴, les fruits qu'on ramasse en cheminant, les provisions qu'on emporte pour le voyage comme Damien, mercier tailleur d'habits de Sainte-Colombe, assassiné à Saint-Cyr-de-Valorgues⁴⁵ ou qu'on rapporte de la ville comme Jean Pradel, tissier en toile à Taponas, sa bouteille d'huile de Belleville⁴⁶. Parmi les ustensiles servant à manger ou à boire, le plus fréquemment rencontré est la tasse d'argent présente surtout en

⁴³ A.D.R., 3 B 1107, 24 août 1778.

⁴⁴ A.D.R., 4 B 141, 12 septembre 1761.

⁴⁵ A.D.R. 4 B 215, 30 mars 1772.

⁴⁶ A.D.R., 4 B 98, 1er janvier 1722.

Beaujolais au XVIII^e siècle (10 fois sur 12) dans tous les milieux sociaux. Viennent ensuite la fourchette (6 fois) et le tire-bouchon (5 fois). Deux mendiants possèdent des écuelles. Il y a 2 cuillères et un petit flacon.

Dans 38 poches, sont mentionnés des objets de travail. Dans 4 poches masculines, un pied; dans 3 autres un clou et dans 3 autres une pierre à aiguiser. Les compas, chevilles, plombs et crochets reviennent deux fois notamment chez les charpentiers⁴⁷, tisserands⁴⁸ et maçons⁴⁹. On ne cite qu'une fois une aiguille à matelasser, une pompe, une pièce, une virolle, un clou de charrette, un cordeau, une serpette, un rond en métal servant aux tailleurs de pierre⁵⁰ et un outil en fer utile aux scieurs de long⁵¹. Chez les femmes, les dés dominent (7 sur 12), mais on recense aussi des aiguilles (2 fois), un fuseau, une petite pelote et un tricot commencé avec ses aiguilles, son peloton de laine et le bas en train de se faire⁵²

35 poches uniquement masculines, sont garnies d'objets servant à en contenir d'autres : sacs (15), portefeuilles (9), bourses (7), boîtes (3) et filoches (1).

22 comprennent des accessoires servant au confort du corps - lunettes (8 paires) et bandage (1) - ou à améliorer ses performances visuelles et temporelles : lorgnette, lunette d'opéra (1 fois) et montres (8) qui sont possédées par un curé, deux marchands, un négociant, un banquier, un employé des fermes, mais aussi un cocher et un valet avec les chaînes, cordons et chancelières pour les accrocher (3).

⁴⁷ A.D.R., 11 G 314, 8 mai 1772.

⁴⁸ A.D.R. 3 B 1107, 14 mars 1748.

⁴⁹ A.D.R., 4 B 163, 14 février 1721.

⁵⁰ A.D.R., 4 B 243, 12 janvier 1762.

⁵¹ A.D.R., 2 B 386, 31 mars 1781.

⁵² A.D.R., 4 B 190, 28 mars 1772.

16 poches incluent du matériel pour écrire : 7 écritoires - propriétés de 2 étudiants, d'un curé, d'un voiturier, de deux maçons et d'un commissaire levant la taille -, 4 cachets, 2 tablettes, une plume, un crayon, une craie.

11 rassemblent des "bouts" : bouts de fer (1), de cuivre (1), d'étoffe (1), de fil (2 fois), de bois et de cordes (3 fois). 6 comptent le nécessaire pour la chasse; poires à poudre (3), plomb de chasse, petit mousqueton et fournement de chasse (1 fois chacun). Dans 5 autres poches on découvre de quoi faire du feu : 2 briquets dans les campagnes beaujolaise et lyonnaise du XVIII^e siècle, un lambeau d'amadou, une pierre à feu, un petit fusil à faire du feu possédés par le même enseignant lyonnais du XVIII^e siècle⁵³.

Les instruments de musique sont peu nombreux (3) : le trompette a une embouchure de trompette⁵⁴, un moine a une corde de violon⁵⁵ et un soldat, une flûte⁵⁶. Il y a deux petits talons de taille servant aux commerçants pour établir ce que doivent leurs clients⁵⁷, des objets curieux - un petit rouleau de 8 bagues⁵⁸, trois pierres en forme de coeur⁵⁹, et une dizaine de choses n'apparaissant qu'une seule fois - une pipe, un bracelet, une serviette, un éperon, la sous-garde d'un pistolet, une planche de bois pour mettre le beurre, une peau de mouton, un cadenas, une banderolle fleur-de-lysée pour le garnissage des tailles et... un tiroir !

⁵³ A.D.R., 10 G 3811, 19 juin 1776.

⁵⁴ A.D.R., 3 B 1107, 24 août 1778.

⁵⁵ A.D.R., 4 B 259, 14 juillet 1789.

⁵⁶ A.D.R., 4 B 6, 1^{er} janvier 1749.

⁵⁷ A.D.R., 11 G 313, 16 décembre 1744.

⁵⁸ A.D.R., 3 B 1107, 14 mars 1748.

⁵⁹ *Idem*.

Mais l'extraordinaire, la fantaisie, le précieux ne sont pas ce qui domine dans ces pièces médiocrement représentées. L'utilité l'emporte et il en va largement de même quand on observe celles qui figurent en plus grand nombre.

L'affirmation peut paraître paradoxale dans la mesure où les objets et les livres religieux sont majoritaires. On trouve, en effet, des chapelets dans 178 poches (47,21 %), des reliquaires, scapulaires et croix dans 10 et des livres dans 58 (15,38 %). Chacun sait, cependant, et Jean Delumeau vient récemment de le rappeler, qu'ils sont autant des "protections puissantes"⁶⁰ que des moyens d'affirmer une foi et d'y participer. La prédominance des chapelets n'a rien d'étonnant : à partir du XVII^e siècle, sa récitation est la dévotion catholique la plus populaire. Ce compte-prières - déjà connu des anciens habitants de l'Inde et de l'Égypte - est attesté en Occident au XII^e siècle sous forme de couronnes de grains enfilés. Il s'appelle d'abord patenôtre puis rosaire et enfin chapelet au XV^e siècle. Mais son succès fait suite à la création de la fête du Saint-Rosaire commémorant la victoire de Lépante, le premier dimanche d'octobre. Dans les poches, ils sont en verre, en bois, en os, en perles de différentes couleurs ou en forme de bague. Ils apparaissent comme les recours ultimes, surtout au moment de la mort : maints noyés le tiennent à la main, comme Jeanne Mounier⁶¹. Ils sont les signes d'appartenance à la chrétienté - "la marque du chrétien" - comme dit le juge découvrant Antoinette Perrier⁶² et l'assurance que le corps mort sera enterré décentement. Les juges d'Ancien Régime ne s'embarrassent, en effet, d'aucun scrupule. Quand, en 1669, Antoine Raniste et Louis Nicolas repêchent, au confluent du Rhône et de la Saône, un cadavre en partie pourri qu'on reconnaît être de sexe féminin "par ses habits", eux-mêmes abîmés, on ne trouve sur

⁶⁰ J. DELUMEAU, *Rassurer et protéger, le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Fayard, 1989, 667 pages, p. 385 à 389.

⁶¹ A.D.R., 11 G 311, 22 novembre 1664.

⁶² A.D.R., 4 B 53, 16 juillet 1721.

la morte aucun objet religieux. L'officier "Comme on ne sait pas si elle est catholique", requiert, dans cette incertitude, "qu'elle soit ensevelie le long des courtines du Rhône", uniquement "pour éviter que les chiens ne la mangent"⁶³. Dans ces conditions, il n'est pas interdit de penser d'une part, que quelques bonnes âmes ont pu glisser ces grains dans les doigts des défunts, d'autre part que les juges les ont inventoriés en priorité, en négligeant les autres objets, ce qui entraîne leur primauté.

Le scapulaire - pièce d'étoffe portée par les réguliers sur leurs vêtements et par les prêtres ou les laïcs sous leurs habits - est aussi d'origine médiévale. Le plus célèbre aurait été donné par la Vierge au sixième général des Carmes, au XIIIe siècle, avec la promesse que "Quiconque mourra revêtu de cet habit sera sauvé". Au siècle suivant, le pape Jean XXII aurait reçu de la Vierge l'assurance qu'elle descendrait tous les samedis pour sauver les âmes de ceux qui, morts dans la semaine, auraient porté son "saint scapulaire". Cette conviction se répand au XVe siècle, époque à laquelle se créent des confréries du scapulaire. Leurs membres doivent pratiquer la chasteté selon leur état, jeûner tous les mercredis et les samedis, en plus des jours commandés par l'Eglise, réciter quotidiennement l'office de la Vierge et, pour ceux qui savent lire, l'office canonial. Ces pratiques sont censées garantir une sauvegarde constante. Chacun croit que "ce vêtement de bénédiction" - comme le qualifie Montargon cité par J. Delumeau - occasionne d'"éclatans prodiges", qu'à sa présence "les tempêtes se calment, les incendies s'arrêtent, les naufrages cessent" et que ceux qui le portent sont délivrés du purgatoire le samedi après leur mort. Il n'est donc rien d'étonnant qu'à l'époque moderne, il existe des scapulaires. A Neuville, en 1758, le juge le décrit en ces termes : "un petit sachet d'étoffe grise et verte attaché au col et sous l'aisselle en forme de scapulaire. Dedans, une petite image représentant un Saint Suaire sur velin encadré dans du cuivre avec un verre dessus et deux morceaux

⁶³ A.D.R., 11 G 311, 16 juin 1669.

de soie de Chine"⁶⁴. Le plus souvent, on le porte en bandoulière, comme les enfants qui se baignent en le conservant⁶⁵, mais d'autres l'enfouissent dans leurs poches.

La fonction préservatrice peut aussi être assurée par des reliquaires⁶⁶ ou par toutes sortes d'objets plus ou moins bricolés. Ainsi un soldat, originaire de Nîmes, enrôlé au régiment de Picardie détient-il "une oraison en langue italienne avec des croix dessus et dessous, une pièce de cire blanche de la grandeur d'une pièce de 30 sols, d'un côté un agneau pascal, de l'autre saint-Charles-Borromée, pliée dans un papier où se trouve la figure du Saint Suaire"⁶⁷. Il n'est pas jusqu'aux livres religieux - des *heures*, le plus souvent en paires⁶⁸, *la pratique pour honorer le Saint Suaire*⁶⁹, *l'imitation de Jésus-Christ*⁷⁰, *la pensée chrétienne*⁷¹, *la Sainte journée de la famille*⁷² *le chemin du ciel*⁷³, *Méthode pour converser avec Dieu*⁷⁴, *le deuxième avis sur les règles des frères et soeurs du Tiers ordre*⁷⁵, *Un cantique sur les miracles de Saint Hubert*⁷⁶ - qui ne servent de protections. 65,34 % des cadavres sont de la sorte pourvus d'objets prophylactiques.

⁶⁴ A.D.R., 2 B 320, 7 octobre 1758.

⁶⁵ A.D.R., 4 B 140, 18 juin 1752.

⁶⁶ A.D.R., 11 G 312, 1er avril 1683.

⁶⁷ A.D.R., 12 G 419, 18 juin 1676.

⁶⁸ A.D.R., 3 B 1107, 14 mars 1748.

⁶⁹ A.D.R., 11 G 312, 10 juillet 1677.

⁷⁰ A.D.R., 2 B, 13 juillet 1744.

⁷¹ A.D.R., 4 B 195, 23 juin 1737.

⁷² A.D.R., 4 B 193, 12 mars 1687.

⁷³ A.D.R. 2 B 383, 20 juin 1778.

⁷⁴ A.D.R., 2 B 93, 5 janvier 1751.

⁷⁵ A.D.R., 2 B 193, 13 avril 1771.

⁷⁶ A.D.R., 2 B 383, 20 août 1778.

En second lieu vient l'argent (163 poches; 43,24 %). Le plus souvent, comme pour Benoît Dencourt de Corcelles⁷⁷, il ne s'agit que de petite monnaie, surtout dans les campagnes où l'économie monétaire est réduite. Mais certains, en particulier les marchands qui meurent avant un achat ou après une vente, peuvent posséder de grosses sommes, tel Pierre Fleuret⁷⁸.

En troisième lieu, se trouvent les couteaux (123 poches; 32,63 %). Leurs manches sont de matières variées - du bois ou de la corne le plus souvent - et de couleurs diverses - blancs ou noirs - . Ils se compliquent parfois d'un ressort ou d'une petite fourchette, notamment au XVIIIe siècle. Leur présence n'a rien d'étonnant : ouvriers et paysans porteront jusqu'au milieu du XXe siècle cet instrument aux multiples usages.

Parmi les objets d'hygiène ou de toilette, le mouchoir est le plus commun. Il est généralement quadrillé, comme sur Gilbert Gromollard⁷⁹, ou rayé, ainsi sur Jean-Baptiste Billet⁸⁰. De coutume, il est en coton⁸¹, étoffe dont relèvent les indiennes⁸², mais il peut aussi être en lin⁸³, voire en soie⁸⁴. Toutefois, moins d'une poche sur quatre en recèle.

L'usage du tabac est encore restreint : 6 poches en contiennent; 7 renferment une râpe ou un moulin, mais 50 reçoivent une tabatière dont l'apparence est bien décrite mais dont on ignore le contenu.

77 A.D.R., 4 B 139, 29 avril 1739.

78 A.D.R., 4 B 152, 16 novembre 1743.

79 A.D.R., 10 G 3811, 9 février 1774.

80 A.D.R., 4 B 212, 8 avril 1770.

81 A.D.R., 11 G 313, 16 décembre 1744.

82 A.D.R., 7 B 5, 21 mai 1717.

83 A.D.R., 3 B 1107, 24 août 1778.

84 A.D.R., 7 B 58, 30 avril 1766.

Les clés sont diverses, petites chez Joseph Depardon⁸⁵, loquetières chez Marc Binat⁸⁶ mais peu nombreuses (45; 11,94 %) : on part en laissant quelqu'un à la maison ou sans fermer sa porte preuve, sans doute, d'une délinquance minime et d'un contrôle actif du voisinage.

Les papiers peuvent être d'affaires : ainsi en va-t-il du livre de compte qu'on retrouve sur Floris Pacot⁸⁷ des lettres de change que porte Monnet, marchand de blé à Tarascon⁸⁸, des quittances⁸⁹, des billets de roulement ou de traites et des permissions de vendre que transportent les marchands et les voituriers⁹⁰. Ils peuvent aussi être personnels. Benoît Royet a sur lui une lettre⁹¹, François Teillard un extrait de baptême⁹², Joseph Barrard une autorisation d'exercer la chirurgie⁹³, François Chana des provisions d'offices⁹⁴ et Jacques Malury, un congé de galères⁹⁵.

En général, les livres sont des almanachs comme celui que l'on retrouve sur Pierre Adam⁹⁶ mais un apprenti chirurgien possède les *Mille et une nuits*⁹⁷ et Michel Chinot un *Traité de la raison mentale*⁹⁸.

85 A.D.R., 4 B 113, 15 avril 1768.

86 A.D.R., 2 B 280, 25 mars 1776.

87 A.D.R., 11 G 312, 17 janvier 1687.

88 A.D.R., 2 B 368, 19 juin 1763.

89 A.D.R., 2 B 469, 24 septembre 1782.

90 A.D.R., 7 B 43, 12 septembre 1755.

91 A.D.R., 12 G 419, 7 mai 1714.

92 A.D.R., 4 B 86, 5 mars 1785.

93 A.D.R., 2 B 368, 11 juillet 1763.

94 A.D.R., 2 B 93, 5 janvier 1751.

95 A.D.R., 4 B 140, 17 mars 1748.

96 A.D.R., 10 G 3811, 2 août 1780.

97 A.D.R., 2 B 368, 11 juillet 1763.

98 A.D.R., 1 H 340, 21 octobre 1766.

Ainsi se révèle, à travers ces objets fréquemment inventoriés, de nombreux aspects de la vie quotidienne à l'époque moderne : une intense religiosité proche de la magie, la progression de l'économie monétaire, le développement d'une hygiène sommaire, des relations sociales fondées sur la confiance, des loisirs maigres, la paperasserie naissante. De notables différences apparaissent, néanmoins, selon le lieu, le sexe, l'âge, l'époque et l'état social.

Si l'on s'en tient aux objets les plus souvent retrouvés, il apparaît clairement (tableau n° 10) que le Beaujolais est plus attaché aux signes de la religion catholique, dispose de davantage de couteaux, peignes ou tabatières mais détient moins d'argent, de livres, de papiers et de clés. A Lyon, en revanche, les objets religieux, d'hygiène et de toilette, ainsi que les couteaux, sont moins nombreux quand les clés (presqu'une poche sur quatre) et les papiers (16,53 %) se renforcent. Mais c'est en Lyonnais que l'argent est le plus important, que les mouchoirs sont plus nombreux, les livres moins rares et les papiers abondants. A n'en pas douter, il faut opposer la ville aux activités économiques diversifiées, davantage fondées sur l'écrit et la monnaie et les campagnes et, à l'intérieur de celles-ci, un Beaujolais plus lointain, encore sauvage et moins acculturé que le Lyonnais par les pratiques urbaines.

La répartition par sexes (tableau n° 11) montre que les femmes ont davantage recours aux objets religieux que les hommes (58 % des poches féminines ont des chapelets; 45,60 % des poches masculines). Si elles ont plus de mouchoirs, elles n'ont pas de peignes. Pour elles, une paire de ciseaux est plus importante qu'un couteau (mais un quart des poches en contient). Elles ferment davantage les portes et lisent plutôt plus (mais c'est si peu), alors qu'elles fument moins et ont moins de papiers. Les objets reflètent donc la différence des fonctions dévolues aux deux sexes sous l'Ancien Régime.

Le fait est encore plus patent quand on observe les poches des enfants. Les fillettes ne possèdent que des chapelets; les petits garçons ont, en plus, des reliquaires et des livres religieux dans lesquels ils apprennent sans doute à lire. Les filles n'ont jamais d'argent; les garçons ont quelques sous. Comme leurs pères, les petits hommes ont déjà des couteaux et des peignes.

Au fil du temps (tableau n° 9), une évolution se dessine. Les objets religieux sont nettement moins nombreux au XVIII^e qu'au XVII^e siècle (66,67 % de chapelets puis 43,31 %; 4,76 % de reliquaires puis 2,23 %; 20,63 % de livres religieux puis 14,33 %). On trouve aussi moins de bagues, moins de clés, moins de ciseaux. En revanche, la possession d'argent double presque (26,98 %; 46,50 %) comme celles des mouchoirs (12,70 %; 24,20 %) et des papiers (6,35 %; 14,33 %) et les couteaux progressent. L'utilisation du tabac et la lecture des livres profanes sont spécifiques du XVIII^e siècle. Il semblerait donc - sans toutefois exagérer la portée de ces données - que l'on puisse conclure pour le siècle des Lumières, par rapport au siècle des saints, à une plus grande richesse économique, une plus forte pénétration de l'administration, une relative progression de l'hygiène et un déclin sensible de la piété.

Ces changements se modulent, cependant, différemment selon les groupes sociaux (tableau n° 12). L'argent est plus fréquent que les chapelets chez les soldats, les artisans, les ouvriers, les voituriers, les commerçants, les officiers, les professions libérales, les enseignants et les étudiants. Mais ce rapport s'inverse chez les ruraux, les gens de rivière, les manoeuvres, les affaneurs, les domestiques et les mendiants tandis que chez les religieux, leurs nombres s'équilibrent. Les voituriers, les marchands, les prêtres et les officiers utilisent davantage les mouchoirs. Le peigne est inconnu des campagnards, des religieux et des enseignants, mais ceux qui voyagent (voituriers, commerçants et mendiants) en possèdent plus

que les autres. Les couteaux sont loin d'être l'apanage des gens simples : les soldats, les voituriers, les marchands, les prêtres, les officiers et les enseignants en ont beaucoup plus que la moyenne quand les mendiants en ont fort peu. Le tabac est plutôt utilisé par les soldats, les travailleurs de la terre, les rouliers et les mendiants mais les tabatières sont surtout nombreuses dans les poches des voituriers, des prêtres, des officiers et des étudiants. Les livres ne sont présents que chez les artisans, les commerçants et les officiers. Les clés sont absentes des poches des ruraux et des mendiants et plus fortement représentées chez les marchands, les officiers et les enseignants; quant aux papiers, ce sont les prêtres (71,42 %), les négociants (42,85 %), les enseignants (25 %), les artisans (23,80 %) et les officiers (20 %) qui en détiennent le plus. Ainsi se confirme que l'écrit, la monnaie, l'hygiène sont encore réservés aux groupes sociaux aisés et que la récitation du chapelet est un usage populaire.

Au total, l'examen des poches de cadavres en Lyonnais et Beaujolais aux XVII^e et XVIII^e siècles fournit bien des apports sur la vie spirituelle, culturelle et matérielle des individus qui en disposent et sur les différences collectives qui existent entre eux selon l'âge, le sexe, le lieu, l'activité et l'époque. Atteint-on, cependant, l'homme ou la femme qui les portent dans "ce qui est le plus au dedans et le plus essentiel" ? Comment dire ce qui s'est passé dans la tête de Michelle Terrasse, fleuriste place Louis-le-Grand ? Elle a 22 ans. Comme les autres, elle a mis dans ses poches Dieu (une paire d'heures), l'argent (2 sols et demi de monnaie), un couteau, un mouchoir blanc et rouge, deux étuis de bois, un dé en cuivre, un almanach, des livres de compte et des papiers. Elle va se noyer, le 23 octobre 1781, au brotteau Mognat, près des moulins du Rhône⁹⁹. Dans cette ultime décision et dans

⁹⁹ A.D.R., 11 G 314, 23 octobre 1781.

cette dernière course plus que dans ses poches réside l'intime.
Comment l'aborder dans sa vérité ?¹⁰⁰

Françoise BAYARD
Centre Pierre Léon
Université Lumière Lyon 2

¹⁰⁰ Dans tout cet article, A.D.R. est mis pour Archives Départementales du Rhône.

Tableau n° 1
En avoir ou pas
Répartition chronologique

	XVIIe siècle	XVIIIe siècle	TOTAL
Nus	15 - 6,44 %	69 - 8,30 %	84 - 7,89 %
Vêtements non décrits	104 - 44,64 %	161 - 19,37 %	265 - 24,91 %
Apparemment rien dans les poches	51 - 21,89 %	266 - 32,01 %	317 - 29,79 %
Expressément rien dans les poches		21 - 2,53 %	21 - 1,97 %
Poches décrites	63 - 27,04 %	314 - 37,79 %	377 - 35,43 %
TOTAL	233	831	1.064

Tableau n° 2

En avoir ou pas

Répartition géographique XVIIe-XVIIIe siècles

	Lyon	Beaujolais	Lyonnais	TOTAL
Nus	39 - 8,92 %	21 - 6,67 %	24 - 7,69 %	84 - 7,89 %
Vêtements non décrits	121 - 27,69 %	70 - 22,22 %	74 - 23,72 %	265 - 24,91 %
Apparemment rien dans les poches	146 - 33,41 %	62 - 19,68 %	109 - 34,94 %	317 - 29,79 %
Expressément rien dans les poches	10 - 2,29 %	7 - 2,22 %	4 - 1,28 %	21 - 1,97 %
Poches décrites	121 - 27,69 %	155 - 49,21 %	101 - 32,37 %	377 - 35,43 %
TOTAL	437	315	312	1.064

Tableau n° 3

En avoir ou pas

Répartition par sexes et par âges XVIIe-XVIIIe siècles

	Hommes	Garçonnetts	Femmes	Fillettes	TOTAL
Nus	50 - 6,63 %	20 - 15,04 %	12 - 7,89 %	2 - 8 %	84 - 7,89 %
Vêtements non décrits	175 - 23,21 %	47 - 35,34 %	35 - 23,03 %	8 - 32 %	265 - 24,91 %
Apparemment rien dans les poches	208 - 27,59 %	48 - 36,09 %	48 - 31,58 %	13 - 52 %	317 - 29,79 %
Expressément rien dans les poches	14 - 1,86 %		7 - 4,61 %		21 - 1,97 %
Poches décrites	307 - 40,72 %	18 - 13,53 %	50 - 32,89 %	2 - 8 %	377 - 35,43 %
TOTAL	754	133	152	25	1.064

Tableau n° 4
En avoir ou pas
Répartition socio-professionnelle XVIIe-XVIIIe siècles

	Soldats	Travail- leurs de terre	Mari- niers	Arti- sans Ou- vriers	Voitu- riers Colpor- teurs Commer- çants	Prê- tres	Offi- ciers Profes- sions libé- rales
Nus	%	%	%	%	%	%	%
Vêtements non décrits	7-23,33	2- 2,04 31-31,63	4-16,66	14- 7,07 53-26,76	1- 1,85 14-25,92	1- 9,09	7-30,43
Apparemment rien dans les poches	6-20,0	32-32,65	5-20,83	67-33,83	15-27,77	2-18,18	5-21,73
Expressément rien dans les poches		1- 1,02		3- 1,51		1- 9,09	
Poches décrites	17-56,66	32-32,65	15- 6,25	61-30,80	24-44,44	6-54,54	11-47,82
TOTAL	30	98	24	198	54	11	23

Tableau n° 4

En avoir ou pas

Répartition socio-professionnelle XVIIe-XVIIIe siècles

(Suite)

No- bles	Ecri- vains Ensei- gnants Etu- diants	Affa- neurs	Do- mesti- ques	Men- diants	Pri- son- niers	N.S.P.	TOTAL
%	%	%	%	%	%	%	%
	2-18,18		10- 9,70			54-12,5	84- 7,89
	2-18,18	14-35,89	21-20,38	3- 8,57		108-25,0	265-24,91
3-60,0	3-27,27	11-28,20	31-30,09	9-25,71	1-100	127-29,39	317-29,79
		1- 2,56	2- 1,94	6-17,14		7- 1,62	21- 1,97
2-40,0	4-36,36	13-33,33	39-37,86	17-48,57		136-31,48	377-35,43
5	11	39	103	35	1	432	1.064

Tableau n° 5

Poches vides - poches pleinesRépartition chronologique

Nombre d'objets	XVIIe siècle	XVIIIe siècle	TOTAL
1	25 - 39,68 %	92 - 29,30 %	117 - 31,03 %
2	16 - 25,40 %	71 - 22,61 %	87 - 23,08 %
3	11 - 17,46 %	50 - 15,92 %	61 - 16,18 %
4	3 - 4,76 %	30 - 9,55 %	33 - 8,75 %
5	4 - 6,35 %	23 - 7,32 %	27 - 7,16 %
6	3 - 4,76 %	18 - 5,73 %	21 - 5,57 %
7		11 - 3,50 %	11 - 2,92 %
8		7 - 2,23 %	7 - 1,86 %
9			
10		7 - 2,23 %	7 - 1,86 %
11		1 - 0,32 %	1 - 0,27 %
12		1 - 0,32 %	1 - 0,27 %
13	1 - 1,59 %		1 - 0,27 %
14			
15		1 - 0,32 %	1 - 0,27 %
NSP		2 - 0,64 %	2 - 0,53 %
TOTAL	63	314	377

Tableau n° 6

Poches vides - poches pleines XVIIe-XVIIIe siècles

Répartition géographique

Nombre d'objets	Lyon	Beaujolais	Lyonnais	TOTAL
1	39 - 32,50 %	53 - 34,19 %	25 - 24,75 %	117 - 31,03 %
2	33 - 27,27 %	37 - 23,87 %	17 - 16,83 %	87 - 23,08 %
3	18 - 14,88 %	22 - 14,19 %	21 - 20,79 %	61 - 16,18 %
4	9 - 7,44 %	14 - 9,03 %	10 - 9,90 %	33 - 8,75 %
5	7 - 5,79 %	8 - 5,16 %	12 - 11,88 %	27 - 7,16 %
6	2 - 1,65 %	10 - 6,45 %	9 - 8,91 %	21 - 5,57 %
7	5 - 4,13 %	5 - 3,23 %	1 - 0,99 %	11 - 2,92 %
8	4 - 3,31 %	1 - 0,65 %	2 - 1,98 %	7 - 1,86 %
9				
10	1 - 0,83 %	3 - 1,94 %	3 - 2,97 %	7 - 1,86 %
11	1 - 0,83 %			1 - 0,27 %
12		1 - 0,65 %		1 - 0,27 %
13			1 - 0,99 %	1 - 0,27 %
14				
15		1 - 0,65 %		1 - 0,27 %
NSP	2 - 1,65 %			2 - 0,53 %
TOTAL	121	155	101	377

Tableau n° 7

Poches vides - poches pleines XVIIe-XVIIIe siècles

Répartition par sexes et par âges

Nombre d'objets	Hommes	Garçonnets	Femmes	Fillettes	TOTAL
1	87 - 28,34 %	12 - 66,67 %	16 - 32 %	2 - 100 %	117 - 31,03 %
2	71 - 23,13 %	2 - 11,11 %	14 - 28 %		87 - 23,08 %
3	52 - 16,94 %	4 - 22,22 %	5 - 10 %		61 - 16,18 %
4	26 - 8,47 %		7 - 14 %		33 - 8,75 %
5	23 - 7,49 %		4 - 8 %		27 - 7,16 %
6	19 - 6,19 %		2 - 4 %		21 - 5,57 %
7	11 - 3,58 %				11 - 2,92 %
8	5 - 1,63 %		2 - 4 %		7 - 1,86 %
9					
10	7 - 2,28 %				7 - 1,86 %
11	1 - 0,33 %				1 - 0,27 %
12	1 - 0,33 %				1 - 0,27 %
13	1 - 0,33 %				1 - 0,27 %
14					
15	1 - 0,33 %				1 - 0,27 %
NSP	2 - 0,65 %				2 - 0,53 %
TOTAL	307	18	50	2	377

Tableau n° 8
Poches vides - poches pleines XVIIe-XVIIIe siècles
Répartition socio-professionnelle

Nbre d'objets	Soldats	Terre	Mari- niers	Affa- neurs	Artisans ouvriers	Voituriers commerc.	Prê- tres	Offi- ciers	Ensei- gnants Etudiants	Domes- tiques	Men- diants	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
1	3-23,07	12-44,44	8-57,14	5-38,46	17-26,98	4-19,04			1-25,0	16-36,36	3-23,07	69-29,48
2	2-15,38	7-25,92		5-38,46	11-17,46	2- 9,52		3-20,0	1-25,0	10-22,72	4-30,76	45-19,23
3	2-15,38	2- 7,40	4-28,57		12-19,04	1- 4,76	3-42,85	1- 6,66		7-15,90	3-23,07	35-14,95
4	2-15,38	4-14,81	1- 7,14		9-14,28	2- 9,52		1- 6,66		4- 9,09	1- 7,69	24-10,25
5		2- 7,40	1- 7,14	1- 7,69	6- 9,52	4-19,04		3-20,0		3- 6,81	2-15,38	22- 9,40
6	1- 7,69			1- 7,69	3- 4,76	3-14,28	3-42,85	1- 6,66	1-25,0	1- 2,27		14- 5,98
7	1- 7,69			1- 7,69	1- 1,58	2- 9,52	1-14,28	2-13,33		2- 4,54		10- 4,27
8					3- 4,76	1- 4,76		2-13,33	1-25,0			7- 2,99
9												
10	2-15,38				1- 1,58	1- 4,76				1- 2,27		5- 2,13
11								1- 6,66				1- 0,42
12												
13								1- 6,66				1- 0,42
14												
15						1- 4,76						1- 0,42
TOTAL	13	27	14	13	63	21	7	15	4	44	13	234

Tableau n° 9
Contenu des poches - objets courants
Répartition chronologique

	XVIIe siècle	XVIIIe siècle	TOTAL
Argent	17 - 26,98 %	146 - 46,50 %	163 - 43,24 %
Chapelets	42 - 66,67 %	136 - 43,31 %	178 - 47,21 %
Reliquaires Croix	3 - 4,76 %	7 - 2,23 %	10 - 2,65 %
Livres religieux	13 - 20,63 %	45 - 14,33 %	58 - 15,38 %
Mouchoirs -	8 - 12,70 %	76 - 24,20 %	84 - 22,28 %
Brosses	1 - 1,59 %	1 - 0,32 %	2 - 0,53 %
Peignes	5 - 7,94 %	26 - 8,28 %	31 - 8,22 %
Ciseaux	5 - 7,94 %	11 - 3,50 %	16 - 4,21 %
Couteaux	15 - 23,81 %	108 - 34,39 %	123 - 32,63 %
Cartes	1 - 1,59 %	6 - 1,91 %	7 - 1,86 %
Râpes Moulins à tabac		7 - 2,23 %	7 - 1,86 %
Tabac		6 - 1,91 %	6 - 1,59 %
Tabatières	1 - 1,59 %	49 - 15,61 %	50 - 13,26 %
Livres		6 - 1,91 %	6 - 1,59 %
Etuils	1 - 1,59 %	15 - 4,78 %	16 - 4,24 %
Bagues	3 - 4,76 %	4 - 1,27 %	7 - 1,86 %
Papiers	4 - 6,35 %	45 - 14,33 %	49 - 13,00 %
Clés	9 - 14,29 %	36 - 11,46 %	45 - 11,94 %
Nombre total de poches	63	314	377

Tableau n° 10
Contenu des poches - objets courants
Répartition géographique XVIIe-XVIIIe siècles

	Lyon	Beaujolais	Lyonnais	TOTAL
Argent	56 - 46,28 %	54 - 34,84 %	53 - 52,48 %	163 - 43,24 %
Chapelets	43 - 35,54 %	97 - 62,58 %	38 - 37,62 %	178 - 47,21 %
Reliquaires	5 - 4,13 %	2 - 1,29 %	3 - 2,97 %	10 - 2,65 %
Livres religieux	17 - 14,05 %	24 - 15,48 %	17 - 16,83 %	58 - 15,38 %
Mouchoirs	22 - 18,18 %	35 - 22,58 %	27 - 26,73 %	84 - 22,28 %
Brosses	1 - 0,83 %		1 - 0,99 %	2 - 0,53 %
Peignes	7 - 5,79 %	16 - 10,32 %	8 - 7,92 %	31 - 8,22 %
Ciseaux	8 - 6,61 %	3 - 1,94 %	5 - 4,95 %	16 - 4,21 %
Couteaux	29 - 23,97 %	61 - 39,35 %	33 - 32,67 %	123 - 32,63 %
Cartes	4 - 3,31 %		3 - 2,97 %	7 - 1,86 %
RâpesMoulins à tabac	1 - 0,83 %	4 - 2,58 %	2 - 1,98 %	7 - 1,86 %
Tabac	1 - 0,83 %	1 - 0,65 %	4 - 3,96 %	6 - 1,59 %
Tabatières	14 - 11,57 %	21 - 17,36 %	15 - 14,85 %	50 - 13,26 %
Livres	2 - 1,65 %	1 - 0,65 %	3 - 2,97 %	6 - 1,59 %
Etuis	6 - 4,96 %	5 - 3,23 %	5 - 4,95 %	16 - 4,24 %
Bagues	3 - 2,48 %	1 - 0,65 %	3 - 2,97 %	7 - 1,86 %
Papiers	20 - 16,53 %	9 - 5,81 %	20 - 19,80 %	49 - 13,00 %
Clés	26 - 21,49 %	8 - 5,16 %	11 - 10,89 %	45 - 11,94 %
Nombre total de poches	121	155	101	377

Tableau n° 11
Contenu des poches - objets courants
Répartition par sexes et par âges

	Hommes	Garçonnetts	Femmes	Fillettes	TOTAL
Argent	138 - 44,95 %	4 - 22,22 %	21 - 42,0 %		163 - 43,24 %
Chapelets	140 - 45,60 %	7 - 38,89 %	29 - 58,0 %	2 - 100 %	178 - 47,21 %
Reliquaires	6 - 1,95 %	1 - 5,56 %	3 - 6,0 %		10 - 2,65 %
Livres religieux	45 - 14,66 %	6 - 33,33 %	7 - 14,0 %		58 - 15,38 %
Mouchoirs	69 - 22,48 %	3 - 16,67 %	12 - 24,0 %		84 - 22,28 %
Brosses	2 - 0,65 %				2 - 0,53 %
Peignes	29 - 9,45 %	2 - 11,11 %			31 - 8,22 %
Ciseaux	12 - 3,91 %		4 - 8,0 %		16 - 4,24 %
Couteaux	108 - 35,18 %	3 - 16,67 %	12 - 24,0 %		123 - 32,63 %
Cartes	7 - 2,28 %				7 - 1,86 %
RâpesMoulins à tabac	6 - 1,95 %		1 - 2,0 %		7 - 1,86 %
Tabac	6 - 1,95 %				6 - 1,59 %
Tabatières	45 - 14,66 %		5 - 10,0 %		50 - 13,26 %
Livres	4 - 1,30 %		2 - 4,0 %		6 - 1,59 %
Etuis	11 - 3,58 %		5 - 10,0 %		16 - 4,24 %
Bagues	7 - 2,28 %				7 - 1,86 %
Papiers	48 - 15,64 %		1 - 2,0 %		49 - 13,00 %
Clés	37 - 12,05 %		8 - 16,0 %		45 - 11,94 %
Nombre total de poches	307	18	50	2	377

Tableau n° 12
Contenu des poches - objets courants
Répartition socio-professionnelle

	Soldats	Terre	Mari- niers	Affa- neurs	Arti- sans Ou- vriers
	%	%	%	%	%
Argent	10-76,92	9-33,33	5-35,71	3-23,07	31-49,20
Chapelets	3-23,07	16-59,25	7-50,0	6-46,15	26-36,50
Reliquaires, Croix	1- 7,69				1- 1,58
Livres religieux	1- 7,69	2- 7,40	1- 7,14		7-11,11
Mouchoirs	3-23,07	6-22,22	3-21,42	4-30,76	18-28,57
Brosses				1- 7,69	1- 1,58
Peignes	1- 7,69		1- 7,14	1- 7,69	5- 7,93
Ciseaux					3- 4,76
Couteaux	7-53,84	10-37,03	4-28,57	6-46,15	16-25,39
Cartes	1- 7,69		1- 7,14		
Râpes moulin tabac	2-15,38	1- 3,70			
Tabac	1- 7,69	1- 3,70			
Tabatières	2-15,38	4-14,81	1- 7,14	1- 7,69	6- 9,52
Livres					1- 1,58
Etuils				1- 7,69	8-12,69
Bagues	1- 7,69				
Papiers	2-15,38		1- 7,14	1- 7,69	15-23,80
Clés	1- 7,69		2-14,28	2-15,38	10-15,87
TOTAL poches	13	27	14	13	63

Tableau n° 12
Contenu des poches - objets courants
Répartition socio-professionnelle

(Suite)

Voitu- riers Commer- cants	Prêtres et Reli- gieux	Offi- ciers Prof. li- bérales	Ensei- gnants Etu- diants	Domes- ti- ques	Men- diants	TOTAL
%	%	%	%	%	%	%
12-57,14	2-28,57	12-80,0	3-75,0	16-36,36	8-61,53	111-47,43
6-28,57	2-28,57	4-26,66	1-25,0	19-43,18	10-76,92	100-42,73
1- 4,76		1- 6,66		1- 2,27		5- 2,13
6-28,57	2-28,57	4-26,66	1-25,0	4- 9,09	1- 7,69	29-12,39
9-42,85	3-42,85	7-46,66		8-18,18		61-26,06
						2- 0,85
2- 9,52		1- 6,66		2- 4,54	2-15,38	15- 6,41
		3-20,0	1-25,0	1- 2,27	1- 7,69	9- 3,84
11-52,38	3-42,85	7-46,66	2-50,0	16-36,36	1- 7,69	83-35,47
2- 9,52		1- 6,66	1-25,0			6- 2,56
1- 4,76						4- 1,70
1- 4,76					1- 7,69	4- 1,70
6-28,57	4-57,14	3-20,0	1-25,0	4- 9,09	1- 7,69	33-14,10
2- 9,52		2-13,33				5- 2,13
	2-28,57	3-20,0		2- 4,54	1- 7,69	17- 7,26
1- 4,76		1- 6,66		2- 4,54		5- 2,13
9-42,85	5-71,42	3-20,0	1-25,0	2- 4,54	1- 7,69	40-17,09
5-23,80	1-14,28	4-26,61	1-25,0	6-13,63		32-13,67
21	7	15	4	44	13	234